Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 127 (1976)

Heft: 7

Artikel: Catastrophes forestières

Autor: Robert, J.-F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-765261

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen
Journal forestier suisse

127. Jahrgang Juli 1976 Nummer 7

Catastrophes forestières

Par *J.-F. Robert*, Lausanne Oxf.: 421.1

Les trois articles qui suivent[1] établissent en quelque sorte bilan de la tornade qui a dévasté les forêts de la Vallée de Joux le 26 août 1971. Comme le dit avec humour M. Chappuis, ingénieur forestier, qui a présidé la «Centrale du cyclone», ils constituent la «nécrologie officielle» de cette affaire, nécrologie qui méritait bien sa place dans les pages de ce journal.

Les catastrophes naturelles sont des phénomènes que le forestier connaît pour en avoir entendu parler. Mais il est bien difficile de leur restituer après coup leurs dimensions exactes. Les relations verbales des témoins sont souvent entachées de grandiloquence, mettent en vedette un détail frappant qui tend à surdimensionner le cataclysme, alors que les chroniques écrites, plus objectives, en ne s'attachant qu'à quelques données statistiques, réduisent le problème et lui font perdre ses dimensions réelles.

De fait, une catastrophe forestière s'estime en m^3 abattus ou en hectares dévastés, en hausse du coût de façonnage et en chute des prix de vente. Or ce sont des notions qui pour être significatives en soi n'en sont pas moins fragmentaires et notoirement insuffisantes pour donner un aperçu juste de la complexité des problèmes posés.

Chaque catastrophe en effet intervient dans un secteur géographique différent, déterminé par le hasard de circonstances écologiques et météorologiques particulières, à un moment qu'il n'est possible ni de choisir ni de prévoir. Or le profil d'une catastrophe forestière n'est pas le même si elle intervient au seuil de l'été ou dans l'arrière automne car les conditions d'exploitation changent, le recrutement de la main-d'œuvre d'appoint est plus ou moins aisé, les urgences varient, les mesures phytosanitaires sont différentes. De plus, l'écoulement des produits s'inscrit dans une conjoncture économique qui peut atténuer les effets de la catastrophe ou au contraire les amplifier. Et à ces éléments indépendants de toute planification préalable s'ajoutent les problèmes spécifiques découlant de la structure politique des

[1] dans ce numéro du Journal forestier suisse ainsi que dans le prochain.

propriétés. Quant aux conditions de dévestiture, elles viennent ajouter leur note particulière à la symphonie des problèmes.

Certes, toutes les catastrophes forestières se ressemblent en ce sens que toutes perturbent le rythme biologique des massifs, toutes se traduisent par des pertes de bois et d'argent, toutes entraînent le bouleversement plus ou moins profond des plans de gestion et des budgets. Mais aucune ne ressemble en fait aux précédentes à cause précisément de la conjonction des facteurs variables brièvement rappelés ci-dessus. C'est dire que chacune d'elles prend sa propre personnalité et qu'il est quasiment impossible de se préparer techniquement à résoudre le faisceau spécifique de difficultés qui caractérisera la prochaine!

Peut-être est-ce la raison pour laquelle il n'existe aucun cours pratique préparant les ingénieurs forestiers à ces situations d'exception. Et pourtant de tels cours seraient infiniment précieux, étant donné la vulnérabilité croissante de nos boisés. Un recensement sommaire des catastrophes forestières dans le canton de Vaud a montré que la moitié des bois abattus (par le vent ou la neige) au cours du siècle écoulé (environ 800 000 m^3), l'ont été au cours des 75 premières années, et que la seconde moitié l'a été au cours des 25 dernières années. Cette accélération spectaculaire doit être attribuée, à notre sens, d'une part au fait que les bois ont vieilli et sont devenus moins résistants, d'autre part et surtout au fait que les peuplements ont été tenus serrés trop longtemps et que les éclaircies tardives fragilisent les peuplements restants. Si le diagnostic est exact, on est en droit de penser que de nouveaux désastres viendront alimenter les chroniques forestières.

Le descriptif de la tornade du 26 août 1971, en montrant tout ce qu'il a fallu faire — et pourquoi il a fallu le faire — démontre que tout l'art, en pareilles circonstances, est un art *d'improvisation* fondé sur *un esprit de décision clair et rapide.*

L'important est de procéder *sans délai* à un inventaire aussi complet et rapide du désastre que possible, d'en délimiter clairement le périmètre et l'importance afin d'une part de pouvoir envisager des mesures à la dimension juste du problème, afin d'autre part d'être à même de rectifier les communiqués tendant à surdimensionner la catastrophe et créer une psychose de panique. Si le survol analytique est indispensable, il est non moins indispensable qu'il s'assortisse, et ceci dans le même temps, d'une ébauche de synthèse qui permette la mise en place immédiate d'un dispositif d'action.

Toute perte de temps se traduit immanquablement par de l'affolement, du désordre, des contre-dispositions, des initiatives plus ou moins heureuses et finalement par des dépenses d'énergie et d'argent qui, canalisées, eussent été beaucoup plus profitables.

Puis il faut garder les rênes du commandement bien en main et la tête froide pour grouper les forces, éviter toute dispersion des efforts, coordonner

ce qui doit l'être, réagir vite et juste à l'imprévu, combattre les effets de panique. En bref il s'agit de saisir toutes les opportunités en refusant ou en isolant les opportunismes individuels.

M. Chappuis a su réaliser ces options de base. Il a su mettre sur pied dès les premières heures le dispositif efficace, puis créer et entretenir la confiance que les «cyclonés» ont conservé au comité d'action tout au long de son activité.

De ce fait, l'«Opération-cyclone» a résolu plus que les problèmes de l'immédiat. Elle a démontré l'efficacité d'une action coordonnée; elle a prouvé qu'une coopérative de propriétaires, agissant avec un réalisme lucide et soutenue par une discipline d'autant plus rigoureuse que librement consentie, devenait une force parfaitement adaptée à la dimension des problèmes à résoudre. Et c'est là, je crois, la leçon majeure à dégager de cette expérience.

Ces quelques propos me fournissent l'occasion d'exprimer officiellement la gratitude du Service cantonal des forêts à tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont voué leur intelligence et leurs forces à maîtriser une situation qui aurait pu conduire à des pertes beaucoup plus graves encore. Nous pensons en priorité aux gardes forestiers, aux inspecteurs, au directeur et aux agents de l'Association forestière vaudoise qui n'ont compté ni leur temps ni leurs peines pour mener à chef cette entreprise. Nous pensons aux bûcherons, aux débardeurs, aux machinistes, qui ont mis leur savoir à disposition des sinistrés. Nous pensons aux propriétaires privés et aux municipalités qui ont fait acte de solidarité. Et nous n'oublierons pas, même si nous ne pouvons les nommer, tous ceux qui directement ou indirectement, à titre privé ou dans le cadre de leurs fonctions, ont été associés à l'un ou l'autre des efforts fournis et qui ont aussi contribué à réduire de façon sensible les effets négatifs du désastre. A tous, nous adressons nos sincères félicitations en même temps que nos sentiments de reconnaissance. Le cyclone de la Vallée fut certes une catastrophe biologique, mais simultanément et grâce à tous, un exemple de ce qui peut être réalisé.

Une dernière remarque avant que le lecteur n'entre dans le vif du sujet en abordant les 3 articles qui suivent: l'énumération des tâches auxquelles la «Centrale» s'est attelée laisse une impression de clarté et d'évidence première. Le fait de devoir parler de ces problèmes implique une ordonnance logique qui tend à la simplification des choses. Il ne faut pas s'y laisser prendre: la transparence ne vient qu'ensuite; elle est le fruit d'un travail opiniâtre car, dans le chaos du désastre où tout se présente à la fois, il n'est qu'opacité et confusion.